

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_157 : AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES RD1 – RD18 – RD 33 À CASTELNAU DE LÉVIS - PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt , le vingt neuf septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 29 septembre 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, David DONNEZ, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames, Monsieur, Cindy COQUART, Jacques ROUSSEL, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Anne GILLET VIES (pouvoir à Odile LACAZE), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Geneviève MARTY (pouvoir à Achille TARRICONE), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

N° DEL2020_157 : AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES RD1 – RD18 – RD 33 À CASTELNAU DE LÉVIS - PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

L'agglomération va procéder à la création d'un carrefour sécurisé le long des routes départementales n°1, 18 et 33, axe majeur de circulation côté ouest d'entrée dans le bourg.

A cet effet, l'agglomération a réalisé les études d'aménagement sécuritaire du carrefour dans un souci de simplification et de lisibilité des cheminements et croisements de véhicules sur cet espace afin de :

- Améliorer la visibilité au carrefour des trois routes départementales
- Réduire la vitesse en entrée d'agglomération côté Marssac-sur-Tarn et Labastide de Lévis
- Sécuriser les traversées de véhicules venant du RD 33
- Sécuriser les déplacements des piétons au droit de ce carrefour
- Sécuriser et rendre accessible l'arrêt de transports urbains existant.

La réalisation de cette opération constitue une opportunité pour associer le département à ce projet au titre des dispositifs d'aménagements territoriaux.

Le montant estimé des travaux éligibles aux subventions est de 117 995 € HT.

Le plan de financement de ces travaux est établi comme suit :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	117 995 €	Département 35 %	41 298 €
		communauté d'agglomération de l'Albigeois	76 697 €
TOTAL	117 995 €		117 995 €

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	117 995 €	Département 35 %	41 298 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	76 697 €
TOTAL	117 995 €		117 995 €

- de solliciter la subvention prévue au plan de financement prévisionnel auprès du Département du Tarn,
- de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Tarn,
- d'autoriser madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 septembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	117 995 €	Département 35 %	41 298€
		communauté d'agglomération de l'Albigeois	76 697 €
TOTAL	117 995 €		117 995 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement prévisionnel auprès du département du Tarn.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à procéder à la signature de tout acte y afférent et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où la subvention accordée serait inférieure au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 septembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL